

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2909**

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Micro informatique et automatismes logiques industriels (MIALI)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président d'université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le secteur du génie électrique et des procédés comprend d'une part l'automatisme logique au niveau des postes de travail, des lignes de fabrication..., et d'autre part l'informatique industrielle (utilisation d'outils d'entrée-sortie, de techniques de couplage et de communication entre les machines hétérogènes d'un réseau industriel...).

Le technicien supérieur en informatique industrielle et automatismes participe à la mise en œuvre de l'automatisation des processus de contrôle et de supervision. Il effectue des travaux de modernisation et de maintenance en utilisant les technologies et les méthodes adaptées (automates programmables, informatique industrielle, réseaux locaux industriels...). Il développe des algorithmes pour modéliser le système de commande d'automatismes de taille moyenne et mettre en œuvre des commandes machines. Il peut travailler en liaison avec un concepteur intervenant à un niveau plus élevé (gestion d'atelier ou de production).

Il prend part à l'analyse fonctionnelle et technologique d'une application et à la rédaction du cahier des charges, à partir des besoins du personnel ou du client. Au niveau de la conception technique, il peut prendre en charge le codage, la réalisation de tests, la mise au point du logiciel ou encore la documentation du programme. Il peut également assurer des actions de formation.

Raisonnement de façon logique et concrète. Avoir une bonne connaissance des systèmes de production.

S'adapter aux nouvelles technologies (logiciels et matériels).

Etre à l'écoute des utilisateurs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille principalement en PME-PMI.

Il occupe un poste de technicien en automatismes ou de technicien en informatique industrielle.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1208 : Intervention technique en études et conception en automatisme

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Mathématiques, sciences pour l'ingénieur - Génie informatique (algorithmique)
- Informatique industrielle (architecture interne de l'ordinateur, gestion d'outils d'entrée-sortie)
- Systèmes d'exploitation et base de données industrielles
- Automatismes industriels, automatismes des systèmes continus
- Supervision de procédés
- Electricité industrielle (sécurité électrique)
- Génie électrique (électricité et électronique des interfaces, mesures)
- Thermodynamique, transferts thermiques
- Optique géométrique et mécanique du point (lumière, onde, propagation, réflexion réfraction, système optique, cinématique et dynamique du point matériel)
- Expression écrite
- Comptabilité gestion
- Education physique et sportive
- Anglais technique

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Les enseignants de la formation
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 juillet 1984

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :